



CONSEIL MUNICIPAL DE CERILLY DES 25 MAI 2020 ET 3 JUIN 2020

COMPTES-RENDUS

Le 25 mai 2020, le conseil municipal de Cérilly, s'est réuni à huis-clos, sous la présidence de Monsieur Roger SOUCHAL, Doyen d'âge

Présents: Madame Christelle CHABOT, Madame Céline COUGNY, Monsieur Sébastien DENIZOT, Monsieur Stéphane DESFORGES, Monsieur Olivier FILLIAT, Monsieur Thierry LASSAUZÉ, Madame Claire LAYBROS, Madame Véronique PAULMIER, Monsieur Philippe PIERREL, Madame Christine RASTOILE, Madame Véronique SAMAIN, Monsieur Roger SOUCHAL, Monsieur Yannick SOURIOU, Monsieur Fabien THEVENOUX

Procuration : Madame Nolwenn GALMARD à Monsieur Fabien THEVENOUX

LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE de procéder à l'élection du maire, les résultats après dépouillement étant les suivants :
Monsieur Olivier FILLIAT obtenant 3 voix et Monsieur Fabien THEVENOUX 12 voix.
Monsieur Fabien THEVENOUX maire de la Commune de CERILLY.

DECIDE de fixer le nombre d'adjoints à 3 et de **PROCLAMER** au vu d'une liste aux fonctions d'adjoints au maire : 1^{er} adjointe, Madame Véronique PAULMIER, 2^{ème} adjoint, Monsieur Thierry LASSAUZÉ, et 3^{ème} adjointe, Madame Nolwenn GALMARD.

ATTESTE que le Maire a lu la Charte de l'élu local et qu'un exemplaire a été remis à l'ensemble des conseillers municipaux.

DECIDE de fixer les indemnités des élus de la manière suivante :

- Maire : 43 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique,
- Adjoints : 16,50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.

DECIDE d'attribuer au maire des délégations du conseil municipal afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale.

Le 3 juin 2020, le conseil municipal de Cérilly, s'est réuni à huis-clos, sous la présidence de Monsieur Fabien THEVENOUX, Maire

Présents: Madame Christelle CHABOT, Madame Céline COUGNY, Monsieur Sébastien DENIZOT, Monsieur Stéphane DESFORGES, Monsieur Olivier FILLIAT, Madame Nolwenn GALMARD, Monsieur Thierry LASSAUZÉ, Madame Claire LAYBROS, Madame Véronique PAULMIER, Monsieur Philippe PIERREL, Madame Christine RASTOILE, Madame Véronique SAMAIN, Monsieur Roger SOUCHAL, Monsieur Yannick SOURIOU, Monsieur Fabien THEVENOUX

DECIDE d'organiser le fonctionnement du conseil municipal en cinq commissions communales :

Commission des affaires scolaires et sociales, enfance et jeunesse : Nolwenn GALMARD, Christelle CHABOT, Céline COUGNY, Christine RASTOILE, Véronique SAMAIN, Yannick SOURIOU

Commission du cadre de vie : Thierry LASSAUZÉ, Sébastien DENIZOT, Stéphane DESFORGES, Olivier FILLIAT, Claire LAYBROS, Véronique PAULMIER, Philippe PIERREL, Véronique SAMAIN, Yannick SOURIOU

Commission des finances : Véronique PAULMIER, Stéphane DESFORGES, Nolwenn GALMARD, Philippe PIERREL, Thierry LASSAUZÉ, Roger SOUCHAL

Commission du personnel : Véronique SAMAIN, Stéphane DESFORGES, Nolwenn GALMARD, Philippe PIERREL, Roger SOUCHAL

Commission de la vie associative et communication : Thierry LASSAUZÉ, Christelle CHABOT, Céline COUGNY, Claire LAYBROS, Christine RASTOILE, Yannick SOURIOU

DESIGNE les délégués aux différentes commissions et organismes divers suivants

✓ Commission d'appel d'offres et Commission de délégation de service public :
3 titulaires : Véronique PAULMIER, Thierry LASSAUZÉ, Olivier FILLIAT
3 suppléants : Stéphane DESFORGES, Roger SOUCHAL, Christine RASTOILE

Représentants auprès de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais

✓ Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT)
Titulaire : Véronique PAULMIER
Suppléant : Roger SOUCHAL

✓ Commission Voirie
Titulaire : Fabien THEVENOUX
Suppléant : Stéphane DESFORGES

✓ Commission Ecole
Titulaire : Nolwenn GALMARD
Suppléant : Véronique SAMAIN

✓ Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
Titulaire : Véronique PAULMIER, Roger SOUCHAL
Suppléants : Thierry LASSAUZÉ, Claire LAYBROS

✓ Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de Cérilly
Titulaires : Roger SOUCHAL, Fabien THEVENOUX
Suppléants : Sébastien DENIZOT, Stéphane DESFORGES _____

✓ Syndicat Eau & Assainissement Nord Rive Droite du Cher
Titulaires : Thierry LASSAUZÉ, Claire LAYBROS
Suppléants : Véronique PAULMIER, Roger SOUCHAL

✓ Syndicat Intercommunal d'Équipement Scolaire et Sportif (SIESS) du Collège François Péron
Titulaires : Nolwenn GALMARD, Yannick SOURIOU
Suppléants : Véronique SAMAIN, Claire LAYBROS

✓ Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE 03)
Titulaire : Roger SOUCHAL
Suppléant : Stéphane DESFORGES

✓ Conseil d'administration du Collège François Péron
Titulaire : Nolwenn GARMARD
Suppléant : Véronique PAULMIER

✓ Conseil d'administration Maison de retraite de Cérilly (EHPAD)
Fabien THEVENOUX, Thierry LASSAUZÉ, Véronique PAULMIER

✓ Association du Pays de Tronçais
Titulaire : Roger SOUCHAL
Suppléant : Stéphane DESFORGES

✓ Centre Social du Pays de Tronçais Val de Cher
Titulaire : Nolwenn GARMARD
Suppléant : Céline COUGNY

✓ Comité National d'Action Sociale (CNAS)
Véronique PAULMIER

✓ Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA)
Titulaire : Thierry LASSAUZÉ
Suppléant : Sébastien DENIZOT

✓ Correspondant défense : Roger SOUCHAL

✓ Référents ambroisie : Sébastien DENIZOT, Stéphane DESFORGES

APPROUVE les conventions de transfert de biens relatifs aux compétences eau potable et assainissement avec le Syndicat d'Eau & Assainissement (SEA) Nord Rive Droite du Cher à effet du 1^{er} janvier 2020, suite au transfert desdites compétences auprès du SEA validé par délibérations du 14 novembre 2017 et 30 novembre 2018.

DECIDE de reconduire le tarif d'occupation du domaine public pour une terrasse place Péron à 10,00 €/m²/an.

ADOpte le règlement intérieur des séances du conseil municipal de la commune de Cérilly.

DECIDE d'inscrire au budget les dépenses de formation des élus afin de favoriser l'efficacité du personnel et d'appréhender la gestion des politiques locales.

Cérilly, le 23 Juin 2020

Le Maire,

Fabien THEVENOUX